

Franck Floricic (éditeur). – La négation dans les langues romanes.

Amsterdam. John Benjamins Publishing Company, "Linguisticae Investigationes Supplementa 26", 2007, xi + 230 p.

Compte rendu paru dans: *BSL*, tome CIII, 2008, 265-273.

Sous ce titre sont rassemblées une partie des contributions à un colloque organisé à Toulouse en 2006. Comme dans la plupart des ouvrages collectifs de ce type, on n'y recherchera pas une cohérence particulière, le thème fédérateur étant la négation sous tous ses aspects dans l'une ou l'autre ou plusieurs langues romanes d'hier et d'aujourd'hui. L'ouvrage comporte un index thématique et les dix contributions sont précédées d'une brève introduction de l'éditeur. Je suivrai dans ce qui suit l'ordre d'apparition des chapitres du livre. Comme il n'y a pas dans ce livre de cohérence théorique ni thématique particulière, je me contenterai de remarques sur le contenu des diverses contributions.

La première contribution, d'Anna Orlandini et Paolo Pocetti, porte sur trois emplois du latin *nec*. Cette forme illustre un des premiers renforcements attestés de la négation, avec l'appendice enclitique *-c* sur la négation archaïque indo-européenne *ne*. Quelle que soit l'origine de cet enclitique, forme originale ou réduction d'un enclitique *\*kwe* indo-européen, la négation *nec* est attestée comme négation forte, concurrente de *non*, en latin archaïque. Les auteurs signalent les formes osques et ombriennes *nep*, *neip* ayant un fonctionnement parallèle. Le second emploi discuté de *nec*, bien connu en latin classique, fait de ce terme un connecteur ou un opérateur de coordination. Le troisième emploi est un renforcement qui fait de ce terme une particule focalisante (proche du français *ni même*, mais avec possibilité d'emploi en initiale d'énoncé). Selon les auteurs, ces emplois de connecteur et de particule focalisante se retrouvent dans les langues italiques, voire en celtibère (avec la forme *necue*), ce qui laisse à penser que le renforcement de la négation par un enclitique (peut-être *\*kwe*) dépassait les frontières linguistiques des langues italiques. Les auteurs supposent même une correspondance fonctionnelle, ici non étymologique, entre le latin et l'étrusque, langue qui possédait, semble-t-il, deux particules négatives, *ei* et *ein*, *eim*. Le rapport entre les deux formes étrusques semble, d'après les documents cités, suggérer que la forme longue pourrait fonctionner comme un connecteur négatif par rapport à la négation simple. L'emploi, pratiquement en distribution complémentaire, des deux formes en contexte de prohibition rappelle en outre des emplois analogues pour *nec* en latin archaïque. Les réflexions des auteurs orientent ainsi vers l'hypothèse intéressante d'une correspondance aréale entre langues de familles différentes.

L'article de Rosa Medina Granda est fondé sur une étude détaillée qu'elle a publié auparavant des formes négatives en occitan médiéval, sur le corpus des textes des troubadours. Elle s'intéresse à l'absence dans certains contextes d'un mot de renforcement fréquent de la négation verbale, qui a existé au Moyen Âge dans le roman central, en occitan, en catalan, et partiellement en ancien français, *gens* ou *ges*, et reste utilisé en catalan. Il s'agit d'un terme qui est alors un intensifieur de la négation, et qui sera largement supplanté ensuite par *pas*. Ce qui intéresse l'auteur, c'est l'absence de cet intensifieur dans certains environnements, et son étude montre la similitude frappante entre ces contextes et ceux du français standard qui sont des prolongations du système sémiologique de l'ancien français. Il s'agit des constructions dans lesquelles on peut encore aujourd'hui se passer de *pas*, à condition bien sûr que *ne* reste interprétable comme négation: le statut de négation pleine de *pas* ne peut expliquer ces variations. Les deux domaines coïncident largement: il y a généralement absence d'intensifieur lorsque la polarité contextuelle résultant de la négation serait positive (contextes à négation en principale et en subordonnée); on remarque aussi l'absence d'intensifieurs avec des modaux, qui ne sont pas des opérateurs où la négation inverserait la polarité. Il y a donc

deux explications distinctes: dans le premier cas, l'absence d'intensifieurs s'expliquera par le lien entre ces termes et la polarité cumulée: dans le cas où la polarité résultante est positive, on a tendance à ne pas utiliser *pas* ou *gens* dans ce système. Dans le second cas, c'est la modalité qui en quelque sorte absorbe et rend inutile l'intensification de la négation, intensification qui semble d'autant moins nécessaire qu'il y a indétermination et non-assertion du procès. Par ces propriétés, les intensifieurs se démarquent aussi bien des termes à polarité négative que des mots négatifs.

Le travail de Maria Teresa Espinal: *Licensing expletive negation and negative concord in Catalan and Spanish*, avec le titre un peu différent dans la table: *...in Romance languages*, traite de deux phénomènes qu'on distingue souvent dans les études sur la négation, la "concordance négative" ou *Negative Concord*, et la négation explétive. L'article porte de fait presque exclusivement sur le catalan et l'espagnol. L'analyse proposée, dans un cadre chomskyen minimaliste, vise à expliquer le comportement différent de ces deux langues sur ces questions. Les faits sont d'abord présentés, et deux conclusions empiriques tirées: le catalan permet plus facilement les négations explétives que l'espagnol; l'espagnol est plus "asymétrique" que le catalan pour la concordance négative, ce trait étant dû au fait bien connu qu'en espagnol, un mot négatif (*nadie, nada...*) préverbal exclut en position préverbale un autre mot négatif, ainsi que la négation verbale *no*. Pour tenter de lier ces deux observations, l'auteur développe trois hypothèses: 1. il y aurait des différences formelles et sémantiques entre les mots négatifs de ces langues; 2. Les contextes sémantiques des emplois négatifs différencieraient de ceux des emplois explétifs essentiellement par l'opposition empruntée à Zwarts 1995 entre contextes non-véridiques (pas d'implication de vérité de la proposition) et anti-véridiques quand l'implication logique est la négation de la proposition. 3. L'asymétrie tiendrait à une différence de la structure syntaxique dans laquelle entrent les mots négatifs: dans un position de déterminant "faible" ou "fort".

Les contextes à négation explétive du catalan sont très proches de ceux du français (liste en note, p. 50: *abans* "avant", *fins* "jusqu'à", *sense* "sans", verbes adversatifs: *témer* "craindre", *dubtar* "douter", *impedir* "empêcher", *evitar* "éviter"; expressions contrefactuelles: *de poc, per poc*.. "pour peu, de peu".) Il est à noter qu'il n'y a pas apparemment la construction à double négation et à orientation affirmative qu'on a en français avec *nier, douter*: *Je ne nie pas / doute pas/ qu'elle ne soit venue*, signifie en français: *elle est venue* et la polarité résultante en subordonnée est positive et non pas négative. En catalan, les verbes négatifs analogues entraînent directement une négation explétive: *Dubto que no mengi* (littéralement: je doute qu'il ne mange: *je doute qu'il mange*). Dans de tels contextes, l'espagnol ne montre pas de négation: *Dudo que coma*. Cela explique une orientation de ce travail qui peut surprendre: lier les contextes à négation explétive à des contextes à polarité. La négation explétive du catalan a lieu dans des contextes qui permettent, semble-t-il, l'occurrence de termes à polarité négative. Cette propriété n'est pas générale pour les langues romanes puisqu'on ne peut légitimement la généraliser au français (en plus des contextes à double négation, le cas de *craindre* illustre la possibilité d'une négation explétive dans une proposition à polarité positive et orientation scalaire croissante). Cela dit, l'idée qu'il y ait une forme de négativité dans les propositions à négation explétive apparaît dans toutes les explications du phénomène mais elle doit, soit supposer un traitement alternatif de la véridicité selon le monde réel et un monde possible, ce que fait R. Martin 1984, soit un traitement en termes d'analyse prédicative des termes recteurs (je renvoie à Muller 1991 pour une explication détaillée). Quant à la concordance négative, elle pourrait, comme le souligne l'auteur, impliquer des termes un peu différents de ceux de l'espagnol: les mots négatifs du catalan peuvent assez librement être accompagnés de *no... pas*, la négation verbale discontinue: *No n'he vist pas cap* (p. 52) littéralement *je n'ai pas vu personne*, comme en français familier du Québec. Une autre propriété souligne une différence significative: la

possibilité en catalan de faire précéder le mot négatif en réponse isolée de *no*: *Què vols?* - (*No*) *res* ("que veux-tu? - rien"). L'auteur suppose une différence de "force quantificationnelle" entre espagnol (forte) et catalan (faible). Certains contextes demandent le coefficient fort, c'est le cas selon elle pour les emplois préverbaux, alors que les emplois de mots négatifs en contextes à polarité négative ou de négation explétive doivent avoir un coefficient faible.

Cela permettrait d'expliquer l'emploi initial en phrase négative de *ni*: "pas (même)", alors que *gaire* est exclu de cette position (exemples (9) et (10)).

La troisième piste suivie, qui suppose une différence syntaxique dans la construction des mots négatifs, basée sur des déplacements à gauche dans les arbres, ne peut guère être appréciée en dehors de la théorie qui sert de cadre à ce travail. Par contre, l'idée selon laquelle la position préverbale des mots négatifs, cruciale surtout en espagnol, serait liée à une structure particulière de l'information qui en ferait un focus périphérique est plus aisée à évaluer. Elle est développée sur des exemples qui tendent à montrer que les mots négatifs sujets se distinguent des sujets ordinaires. Mais la comparaison est faussée: les sujets ordinaires comparés aux mots négatifs sujets sont tous définis; les mots négatifs sont par nature des indéfinis, ce qui pose un problème: est-ce les propriétés intrinsèques des négatifs qu'on teste, ou l'indéfinition dans une position plutôt thématique? De plus, si j'en juge par le français, au moins dans un cas, celui de l'intercalation d'un vocatif entre négatif et la suite, une des constructions rejetées me semble totalement acceptable: *Personne, mon ami, ne t'aime autant que moi* (à comparer avec 19b: *\*!/?? Ningú, noi, no t'estima com jo*).

Plus généralement, la confrontation du catalan avec l'espagnol supposerait un examen analogue avec une autre langue asymétrique, l'italien. La comparaison avec l'espagnol peut s'expliquer par la proximité géographique, mais le catalan est plutôt typologiquement de la famille occitane, et le vrai problème, auquel ne prétend pas répondre cette contribution, est la dispersion aréale des deux langues asymétriques, l'italien et l'espagnol, alors que le domaine central, le franco-occitan, est du type symétrique.

Enfin, le phénomène de la double négation opposé à la concordance négative est simplement évoqué en une note (p. 57) qui déclare un peu lapidairement que seule la lecture à concordance négative est possible dans *Ningú (no) estima a ningú* (catalan) ou *Nadie quiere a nadie* (espagnol). Le même exemple en espagnol est acceptable pour Corblin & Tovená 2003 (p. 308) avec, il est vrai, une coupure intonative entre le mot négatif et la suite; mais c'est une propriété générale de la double négation, même en français ou en italien, si bien que le catalan et l'espagnol ne me semblent pas devoir être différenciés sur ce point (voir aussi le point de vue de Falas dans le même volume, à propos du roumain, p. 79: ici aussi, on a parfois prétendu que la double négation n'existe pas, ce qu'elle dément en exposant les conditions pragmatiques particulières qui l'autorisent).

Sur un point de détail: il faut rendre à César ce qui lui revient; l'idée et l'analyse du *ne* français comme marqueur de scope (p. 54) est à attribuer à Kayne 1981, et non à Corblin & Tovená 2003.

L'article de Anamaria Falas porte sur les doubles négations dans la proposition en roumain. Les exemples roumains sont bizarrement donnés dans une version épurée de tout accent ou signe diacritique. Le "paradoxe" souligné par son titre est que le roumain est une langue à concordance négative stricte: il y a cumul, pour une seule négation sémantique, de mots négatifs en nombre variable, et de la négation verbale *nu* qui est obligatoire (elle semble ignorer que c'est aussi le cas parmi les langues romanes du ladin). On soutient parfois que la présence simultanée de la négation verbale et de mots négatifs dans la même proposition avec une seule négation sémantique exclut les lectures à double négation (Giannakidou 2006). L'auteur montre que cette généralisation est contraire aux faits: le roumain connaît bel et bien les lectures à double négation: son exemple (7) qui répond d'ailleurs à ceux de M.T. Espinal pour l'espagnol a bien deux interprétations: *Nimeni nu iubeste pe nimeni* "personne n'aime

personne" peut se comprendre avec une seule négation, "personne n'aime qui que ce soit" soit avec deux: "Tout le monde aime quelqu'un". Ce qui est propre au roumain et qui le différencie du français, c'est la présence automatique de *nu* avec tout mot négatif. En français (standard), *pas* est discriminant: *Ils n'ont pas rien fait* n'a que la lecture à deux négations. Evidemment, pour "légitimer" (le mot est à la mode) la lecture à double négation, il faut une facilitation prosodique ou contextuelle.

Le second point développé est au moins aussi paradoxal (je l'avais signalé dans Muller 1991: 307): les mots négatifs du roumain sont bien des négatifs, pas des indéfinis à polarité. Elle souligne (p. 81) l'absence d'emplois de ces mots dans les contextes à polarité; la quasi-absence faudrait-il dire: elle admet en note la possibilité de les trouver avec *fara* "sans". J'avais pour ma part trouvé en plus de *fara* (Muller 1991: 305) des emplois dans les compléments de comparatives d'inégalité, et dans des contextes à négation explétive. Ces emplois sont relativement marginaux, peut-être liés à l'origine des mots négatifs du roumain: ils incorporent un préfixe négatif. Le paradoxe roumain est d'ailleurs que la négation semble avoir eu autrefois des emplois "dissymétriques", à la manière de l'italien actuel, sans négation verbale lorsque le mot négatif était préverbal -ce qui pourrait se comprendre si ces mots sont à l'origine associés morphologiquement à une négation. Il semble en rester quelque chose dans les contextes non-tensés: les exemples (20) sont très intéressants à cet égard, montrant la nécessité de faire précéder les mots négatifs postverbaux suivant un participe d'une forme négative de celui-ci, avec le préfixe *ne-*.

Le troisième point montre le statut original, selon l'auteur, des mots négatifs du roumain: en aucun cas assimilables à des indéfinis existentiels, et pas tout à fait assimilables à des universels. On pourrait contester la validité de certains tests: par exemple l'absence de "légitimation" d'anaphores liées (qui sont donc définies): en français, il est un peu difficile aussi d'admettre l'acceptabilité de: *Les étudiants qui n'ont lu aucun article doivent le lire maintenant*. Mais c'est oublier que la quantification aussi bien indéfinie à polarité qu'universelle admet mal la spécification avec une anaphore définie: *doivent en lire un maintenant* serait une suite parfaite.

D'autres exemples, acceptables ceux-là, (36) et (37), de reprise anaphorique sur un mot négatif, illustrent simplement la possibilité d'imaginer une source intermédiaire non réalisée mais sémantiquement plausible. L'exemple français est analogue au roumain: *Soit il n'y a aucune salle de bains dans cette maison, soit on l'a construite dans un endroit bizarre*. L'anaphore restituée, à cause de l'alternative proposée par *soit*, une hypothétique complètement déductive du contexte: *soit s'il y en a une et dans ce cas...* On ne teste donc pas vraiment les propriétés de *aucun* ou de *niciun* dans ce cas.

La dernière partie donne une analyse basée sur ce qui est en train de devenir un poncif des traitements formels de ces questions, le principe des quantificateurs polyadiques expliquant la concordance négative, à la suite de Swart & Sag 2002. Les formules proposées p. 92 en (42) et (43) montrent le traitement différentiel de la double négation et des constructions à lecture négative unique, dans ce cas un unique quantifieur lie deux variables, avec une seule négation sémantique. L'exemple, illustré par le français: *aucun étudiant n'a lu aucun livre*, s'interprète dans ce système comme suit:  $\text{Aucun}_{x,y}$  (Étudiant  $x$ , Livre  $y$ , Lire) soit avec la formule logique:  $\neg \exists x \exists y \text{ Lire}(x,y)$  avec l'interprétation "Ce n'est pas le cas qu'il existe une paire  $x$ : étudiant,  $y$ : livre, tels que  $x$  a lu  $y$ ". La formulation en termes de paire ne me semble pas tout à fait neutre, il me semble qu'une analyse telle que je la proposais en 1991 dans une tout autre optique, par "association" d'une suite de quantificateurs dans la portée immédiate de la négation et à égalité entre eux, conforme aussi à la traduction logique donnée ici, évitait cet inconvénient. Il y en a un autre, qui me semble plus grave, dans la conclusion donnée p. 94: "Cette analyse (...) ne résout pas le problème du rôle exact de la négation propositionnelle et de sa présence obligatoire dans les langues à concordance négative stricte". En effet, puisque les mots

négatifs sont par définition porteurs d'un sème négatif qui se neutralise dans les emplois polyadiques, à quoi peut bien servir la négation verbale du roumain, qui, rappelons-le, est obligatoire? L'auteur en conclut qu'"elle acquiert un rôle de simple marqueur morphosyntaxique de portée", fonction encore ici attribuée à Corblin & Tovenà. On peut alors se demander à quoi sert un marqueur de portée qui, en roumain, ne sert vraiment pas à indiquer le début de la partie de l'énoncé sur laquelle porte la négation...Cela ressemble fort à un cache-misère théorique.

Le bref article de Liliane Jagueneau s'interroge sur la distribution géographique et les causes d'emploi de la négation discontinue *ne...pas* en occitan limousin. Alors que les mêmes facteurs sociolinguistiques sont à l'œuvre partout, une zone Nord Ouest, au contact de la frontière linguistique avec les dialectes d'oïl, se caractérise par un emploi plus fréquent de la négation discontinue. Comme on peut le prévoir, l'environnement phonétique, notamment les verbes à initiale vocalique, semble favoriser la négation avec *ne*. Parmi les facteurs énonciatifs, la situation dialogale pourrait aussi favoriser la négation discontinue.

La contribution de Franck Floricic et Françoise Mignon porte sur la négation *non / no* non verbale en français et en italien, et à ses emplois avec réduplication. La première partie s'intéresse au statut morpho-syntaxique et sémantique de ces formes. Selon les auteurs, "ces marqueurs sont susceptibles d'apparaître dans des contextes très divers qui sont loin de pouvoir tous s'interpréter comme l'ellipse ou la réduction d'une phrase verbale négative" (p. 118). Cette remarque s'associe à une critique d'une analyse que j'ai proposée, dans Muller 1991, de *non* comme un "une sorte de verbe sans variation temporelle possible". Ce serait caricaturer cette proposition que de l'assimiler à l'idée très réductrice que *non* est le simple reflet d'une phrase négative réduite reprenant le contenu d'un énoncé positif. Je maintiens que certaines de propriétés de ce terme, notamment son inclusion comme "subordonnée" (les auteurs lui reconnaissent ce statut p. 127) dans des constructions comme *Je pense que non*, sont exclusivement verbales, non vérifiées pour de simples adverbes à utilisation phrastique: ?\**Je crois que pas du tout* donne à la fois l'impression d'une construction déviante et d'une incomplétude que n'a pas *non*. Il est d'ailleurs ridicule à mon sens d'essayer de représenter cette position par le *non* de rejet devant une mauvaise nouvelle (p.118): *A propos, tu savais que Anne et Jacques sont en train de divorcer? - Non!!!* (exemple identique en italien). Il est évident que *non* employé ici ne reprend pas pour le nier le contenu de la première phrase, mais je peux répondre aux auteurs que la phrase exclamative à négation verbale *C'est pas vrai!!!* est tout aussi appropriée dans ce contexte, et avec le même sens.

L'incursion qui suit sur le terrain mouvant des parties du discours, en particulier de l'interjection, n'apporte pas grand-chose: traditionnellement, les mots-phrases sont classés dans cette catégorie. Il aurait été mieux venu de citer les divers linguistes qui ont tenté, depuis Searle, de classer la négation parmi les actes de langage. Il est surprenant que l'ouvrage de Callebaut ne figure pas parmi les références. Cela aurait évité la tentative de redéfinition des valeurs énonciatives de la négation (p. 121-122) comme si rien n'avait été fait auparavant sur cette question. La définition de *non/ no* comme "marqueur de non-coïncidence" est très réductrice par rapport aux analyses énonciatives basées sur la notion de rejet (rejet qui peut se faire pour quantité de raisons, comme l'a montré L. Horn 1989, également non cité).

Par contre, la partie consacrée aux formes rédupliquées est plus neuve et apporte du nouveau; on ne peut que regretter qu'elle se limite aux 9 dernières pages. Les contraintes de non intégration syntaxique, au contraire du *non* simple, prouvent encore que *non* simple n'est décidément pas une interjection. Les deux emplois distingués, un *non non* de refus qu'on peut qualifier de coopératif, opposé à un *non et non* qui est vraiment un intensifieur, donnent lieu à des réflexions très intéressantes et le parallélisme entre français et italien ici est assez étonnant.

Le travail de Danièle Godard et Jean-Marie Marandin porte sur une construction marginale de l'italien, surtout observée selon eux en Italie du Nord, et qui consiste à utiliser simultanément un mot négatif préverbal et la négation verbale *non* sans effet de double négation. Les exemples, testés sur des informateurs, ne seraient pas acceptables par tous les italophones, et demandent un contour intonatif spécifique, noté ici en majuscules: *NESSUNO non è venuto* "Personne n'est venu". Leur travail signale la nécessité d'un contour intonatif spécifique, qu'ils ne cherchent pas à préciser, contour qu'on peut trouver aussi bien dans des énoncés affirmatifs que négatifs. Ils examinent deux hypothèses: l'une, que cette construction correspond à un statut informatif particulier (focus), hypothèse dont ils démontrent qu'elle ne correspond pas aux faits. La seconde hypothèse lie ce type d'énoncé à des contextes de dénégation, particulièrement (pour les énoncés à négation "renforcée" par *non*) lorsque la partie initiale de l'énoncé correspond au rejet de l'énoncé initial. Ils supposent que ce renforcement en contexte de dénégation peut s'intégrer au cycle évolutif de Jespersen, ce qui semble en effet plausible. On regrettera cependant l'absence d'ancrage de ces données non standard. Les auteurs, qui évoquent la grammaire de Renzi et al., auraient pu donner des exemples réels avec leurs références et des précisions à partir de ces auteurs pour que le non spécialiste ait une idée non seulement de l'acceptabilité sociolinguistique mais aussi de la localisation précise de cette construction.

L'article de Tine van Hecke examine la négation de la modalité déontique sur trois langues, français, italien et roumain. Les nombreuses solutions proposées dans la littérature sur des effets traités autrefois sous le terme transformationnel de "montée de la négation" sont soigneusement examinées et confrontées aux données des trois langues. En particulier, les valeurs variables de la modalité selon le temps verbal sont examinées en détail, les emplois purement assertifs étant réservés au passé composé, et les évaluatifs-dissuasifs majoritaires au présent et à l'imparfait. Un bref examen diachronique sur le français montre l'ancienneté de la lecture "à montée de négation" avec *devoir*. L'auteur conclut que parmi les explications proposées, celle de Horn & Bayer 1984 voyant dans la lecture "il faut ne pas" de *il ne faut pas* une "implication court-circuitée", grammaticalisée, correspond le mieux aux faits.

Les deux dernières contributions s'intéressent à la négation préfixée *in-*. Hélène Huot, dans un travail de très grande ampleur, voit dans ce préfixe un "opérateur négatif lié à V", rapprochant ainsi le préfixe du clitique négatif *ne* selon l'adjonction ou non de marques adjectivales à un radical verbal. Le modèle de représentation adopté est celui de la *Frame Semantics* de Fillmore (la référence n'est malheureusement pas dans la bibliographie). L'autre contribution, de Georgette Dal et alii, est spécifiquement consacrée aux formes préfixées par *in-* et suffixées par *-able*. leur étude rejoint des faits connus, sur l'asymétrie de la distribution des positifs et des négatifs en *-able*, avec l'appui que peut donner une étude sur corpus.

Bilan: beaucoup de faits discutés, la plupart connus, mais parfois de vraies surprises pour le lecteur, même familiarisé avec le thème. Un peu d'irritation devant certains traitements formels qui n'apportent pas grand-chose à mon sens à la compréhension des phénomènes décrits. Et au total un livre utile qui fournira par ses données, par ses discussions et par ses références une mine de recherches permettant d'approfondir certaines des questions discutées ici.

Références des textes cités.

Callebaut Bruno, 1991. *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*. Bruxelles, AWLSK.

Corblin Francis & Tovenia Lucia, 2003. L'expression de la négation dans les langues romanes. In: D. Godard (éd), *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris, CNRS Editions, p. 283-343.

- Giannakidou Anastasia, 2006. N-Words and Negative Concord. In: M. Everaert & H. van Riemsdijk (éds), *The Blackwell companion to syntax*, Oxford, Blackwell, III, p. 327-391.
- Horn Laurence R. & Bayer Samuel, 1984. Short-circuited implicature: a negative contribution. *Linguistics and Philosophy* 7, 4, p. 397-414.
- Horn Laurence, 1989. *A Natural History of Negation*. Chicago, University of Chicago Press.
- Kayne Richard S., 1981. Two Notes on the NIC. In: A. Belletti, L. Brandi, L. Rizzi (éds), *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Pisa, Scuola Normale Superiore, p. 317-346.
- Martin Robert, 1984. Pour une approche sémantico-logique du *ne* dit explétif. *Revue de linguistique romane*, 48, p. 99-121.
- Muller Claude, 1991. *La négation en français*. Genève, Droz.
- Renzi Lorenzo et al., 1988. *Grande Grammatica di consultazione*, vol. 1. Bologna, Il Mulino.
- Swart Henriette de & Sag Ivan, 2002. Negation and Negative Concord in Romance. *linguistics and Philosophy*, 25, p. 373-417.
- Zwarts Frans, 1995. Nonveridical contexts. *Linguistic Analysis* 25, p. 286-312.

Claude Muller